



AIR ANTILLES

Une nouvelle DS¹ pour vous servir !

5 avril 2024

Information à l'ensemble des salariés d'Air Antilles

Bonjour à toutes et tous,

Nous avons le plaisir de vous informer de la désignation de Maryse Lison comme déléguée syndicale UNSa Aérien au sein de votre société.

La déléguée syndicale a pour mission, entre autre, de négocier des accords dans une entreprise. Pour bien remplir sa mission, la déléguée syndicale doit avoir des remontées des salariés.

Rappel des principes du fonctionnement de l'UNSa :



Défendre les intérêts des salariés, individuels et collectifs



Agir pour améliorer les conditions de travail



Être à l'écoute de tous les salariés pour mieux les représenter



Informier et accompagner nos collègues



Participer à la construction du dialogue social



Être force de proposition



maryse.lison@unsaaerien.com

Rejoindre l'UNSa Aérien SNMSAC



¹ DS : Déléguée Syndicale

